À “l’École des Sans École” c’était aussi la rentrée !

L’association Droit à l’École soutient les Mineurs Non Accompagnés (MNA) exilés, tout juste arrivés en France et livrés à eux-mêmes puisqu’ils ne sont pas encore sous la responsabilité de l’Aide Sociale à l’Enfance, dans leurs démarches de scolarisation vers une école de la République Française.

Nous sommes heureux et fiers d’avoir, l’an dernier, mis sur le chemin de l’école plus de 100 jeunes exilés que nous avons accueillis pour quelques mois dans notre « École des Sans École », avant qu’ils puissent faire leur entrée officielle au collège ou au lycée. Pour autant, ils sont encore très, trop, nombreux en ce mois de septembre à rester sur le carreau et à ne pas intégrer une école de la République comme la loi l’exige. Notre École des Sans École a donc fait sa rentrée le 9 septembre avec de nouveaux élèves impatients d’étudier !

Vous êtes de plus en plus à nous suivre, à faire des dons, à être touchés par le destin de ces jeunes venus chercher, souvent au péril de leur vie, une éducation, une existence meilleure ou tout simplement un avenir. Ce premier numéro de notre lettre d’information est destiné à vous tenir informés de nos projets, à vous présenter les parcours de ces jeunes qui font un bout de chemin avec nous et à vous remercier pour votre soutien.

Association Droit à l’école – 81 rue de Charolais 75012 Paris

www.droitalecole.org

DROIT À L’ÉCOLE